



MODALITES DE SELECTION 2022 D'HALTEROPHILIE

PRINCIPES GENERAUX

Les seuils de présélection dans le cadre des modalités de sélection 2022 sont maintenus : **SOUS RESERVE DU MAINTIEN DES CATEGORIES DE POIDS DE CORPS ACTUELLES PAR L'IWF POUR L'OLYMPIADE 2024.**

Les seuils de présélection sont déclinés par catégorie de poids de corps et d'âge selon une culture de progression par saison ou 2 saisons sportives internationales, culture essentielle dans la construction d'un projet de performance olympique, sans rentrer dans une culture de participation, improductive dans la quête olympique.

En accord avec la politique de lutte antidopage établie par l'ITA (International Testing Agency) et l'IWF, le statut d'un(e) haltérophile « sélectionnable » est d'abord conditionné par le respect de ses obligations de localisation par l'intermédiaire du système ADAMS :

- Au moins 2 mois avant le début de la compétition IWF visée (hors mondiaux),
- Au moins 3 mois avant le début des mondiaux (U17, U20 & Seniors),
- Pour les haltérophiles inscrit(e)s sur le Groupe Cible AFLD ou IRTP IWF, l'obligation de soumettre ses informations de localisation est permanente.

A défaut, l'haltérophile concerné(e) ne sera pas éligible à la sélection.

Le processus de sélection en Equipe de France est déterminé par :

- Une période qualificative et/ou une liste de compétitions et tests qualificatifs,
- Un seuil de présélection par catégorie de poids de corps et d'âge,
- Une tolérance de poids de corps définie.

S'agissant des tests réalisés sous le contrôle des Entraîneurs Nationaux en stage national ou en Pôle FFHM, ils doivent être mis en œuvre conformément aux conditions de compétition et respecter à minima les critères suivants : 3 essais à l'arraché, 3 essais à l'épaulé-jeté, pas de sangles. Une pesée le jour même devra être effectuée pour valider la tolérance de poids de corps. Chaque test est soumis au préalable à la validation du DTN (demande au plus tard 15 jours avant ledit test auprès du Directeur de Performance).

La réalisation des présentes modalités de sélection 2022 attribue à l'haltérophile concerné(e) le statut de « pré sélectionné(e) » et sera à ce titre proposé(e) au Comité de Sélection FFHM.

COMPOSITION DU COMITE DE SELECTION FFHM

Equipe de France Séniors

- Membres permanents votants
 - Président de la FFHM
 - Directeur Technique National
 - Directeur de la Performance
 - Entraîneur National Sénior
 - Entraîneur National Sénior
- Membres invités avec avis consultatif
 - Médecin EDF

Equipe de France U20/U23

- Membres permanents votants
 - Président de la FFHM
 - Directeur Technique National
 - Directeur de la Performance
 - Manager collectif Relève Olympique
 - Entraîneur National Relève Olympique
- Membres invités avec avis consultatif
 - Médecin EDF
 - Entraîneur National Relève Olympique

Equipe de France U15/U17

- Membres permanents votants
 - Président de la FFHM
 - Directeur Technique National
 - Directeur de la Performance
 - Manager collectif Relève Olympique
 - Entraîneur National Relève Olympique
- Membres invités avec avis consultatif
 - Médecin EDF
 - Entraîneur National Relève Olympique

Le Comité de Sélection FFHM entérine les sélections « Equipe de France » en accord avec les présentes modalités de sélection 2022 et les textes de référence en matière de droits et

devoirs des sportif(ve)s de haut niveau de la FFHM (Convention SHN FFHM, Charte du SHN FFHM). Attention, la réalisation des présentes modalités de sélection 2022 ne conditionne pas à elles seules la décision du Comité de Sélection FFHM.

Dans l'optique d'assurer la continuité du projet olympique 2024, le Directeur Technique National se réserve le droit, le cas échéant, de proposer au Comité de Sélection FFHM, un(e) haltérophile qui n'aurait pas souscrit(e) aux présentes modalités de sélection 2022. L'engagement aux autres compétitions internationales (tournois internationaux sur invitation hors compétitions internationales de référence) relève d'une sélection nationale sous l'autorité directe du Directeur Technique National.

La participation aux stages nationaux et compétitions internationales est obligatoire pour les haltérophiles inscrit(e)s en Pôle FFHM, sauf dérogation accordée par le DTN.

Les sélections établies par le Comité de Sélection FFHM ou directement par le DTN, les convocations en stages nationaux, peuvent être remises en cause selon :

- Blessure constatée ou méforme notoire,
- Non-respect de la convention SHN-FFHM, de la charte de l'Equipe de France,
- Manquement au règlement disciplinaire type lié à la lutte contre le dopage de la FFHM ou de l'IWF (dans le cadre d'une procédure engagée ou à titre conservatoire),
- Manquement au règlement disciplinaire de la FFHM (dans le cadre d'une procédure ou à titre conservatoire),
- Manquement à l'obligation de localisation via le système « ADAMS ».

Dans ce cas, le DTN notifiera directement à l'haltérophile concerné(e) l'annulation de sa convocation et/ou sélection de l'action concernée.

En cas de modification de ces modalités de sélection 2022 pour des raisons de force majeure et/ou dans l'intérêt supérieur de la France, elles feront à nouveau l'objet d'une validation par le Comité Directeur FFHM et seront publiées via les réseaux FFHM.

Ces modalités de sélection 2022 ont été validées par le Comité Directeur FFHM le 26/01/2022, puis le 23/02/2022 sous réserve des protocoles sanitaires gouvernementaux en vigueur et de l'autorisation du Ministère en charge des Sports de rejoindre le pays hôte de la compétition visée.

I. EQUIPE DE FRANCE SENIORS

L'objectif de l'olympiade est de décrocher au moins une médaille aux JO de Paris 2024. L'objectif intermédiaire 2022 consistera à décrocher des médailles au total olympique lors des compétitions internationales de référence. Les autres compétitions internationales concourent à cet objectif.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats d'Europe Seniors**
Mai 2022 Tirana (ALB)
- **Jeux Méditerranéens**
Juillet 2022 Oran (ALG)
- **Championnats du Monde Seniors**
Novembre 2022 Chongqing (CHN)

A. CHAMPIONNATS D'EUROPE 2022 DU 25 MAI AU 5 JUIN 2022

Objectif : décrocher 3 médailles au total olympique, dont 2 d'or

Période de sélection : du 1^{er} septembre 2021 au 24 avril 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuils de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 KG	-87 kg	+87 kg
+23 ans	150	173	187	205	210	212	216	217	218	231
-23 ans	147	168	183	200	206	208	212	213	214	226

	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
+23 ans	243	276	295	322	335	350	364	369	380	400
-23 ans	236	270	288	316	328	342	357	362	372	392

Tolérance de poids de corps

-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg
46,4	50,5	56,7	60,8	65,9	73,1	78,3	83,4	89,6
-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg
56,7	62,8	69,0	75,2	83,4	91,7	98,9	105,1	112,3

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

B. JEUX MEDITERRANEENS DU 25 JUIN AU 5 JUILLET 2022 (COMPETITION HALTEROPHILIE DU 1 AU 4 JUILLET)

Préambule :

Le CNOSF est le responsable de la délégation française lors des Jeux Méditerranéens. A ce titre, il sélectionne et engage l'Equipe de France, sur proposition du Comité de Sélection FFHM. Les catégories de poids de corps sont définitivement validées le 30 mai si au moins 8 pays pour les épreuves hommes et 6 pour les épreuves femmes sont inscrits.

Objectif : 5 médailles dont 2 en or (médailles au mouvement uniquement)

Période de sélection : du 22 octobre 2021 au 22 mai 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

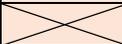
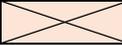
- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Les 2 seuils de présélection au mouvement (les 2 sont à réaliser pendant la période de sélection pour être proposé au Comité de Sélection FFHM) :

49 kg	59 kg	71 kg	81 kg	+81 kg
75 & 94	88 & 110	94 & 116	100 & 125	100 & 125

61 kg	73 kg	89 kg	102 kg	+102 kg
125 & 150	145 & 180	155 & 200	160 & 205	170 & 225

Tolérance de poids de corps

-49 kg	-59 kg	-71 kg	-81 kg	+81 kg
50,5	60,8	73,1	83,4	
-61 kg	-73 kg	-89 kg	-102 kg	+102 kg
62,8	75,2	91,7	105,1	

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement Manuel Technique COJM 2022, effectif max délégation à 5 femmes et 5 hommes avec uniquement la possibilité de doubler 1 catégorie de poids de corps par sexe), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants dans les 2 mouvements de compétition.

C. CHAMPIONNATS DU MONDE (NOVEMBRE A DETERMINER)

Objectif : décrocher 1 médaille et 2 finalistes

Période de sélection : du 22 octobre 2021 au 25 septembre 2022 (A AJUSTER EN FONCTION DES DATES DEFINITIVES)

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuils de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 KG	-87 kg	+87 kg
Femmes	150	173	187	205	210	212	216	217	218	231

	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
Hommes	243	276	295	322	335	350	364	369	380	400

Tolérance de poids de corps

-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg
46,4	50,5	56,7	60,8	65,9	73,1	78,3	83,4	89,6
-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg
56,7	62,8	69,0	75,2	83,4	91,7	98,9	105,1	112,3

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

II. EQUIPE DE FRANCE U20

L'objectif prioritaire de l'année 2022 pour l'Equipe de France U20 est de décrocher des médailles lors des CE U20/U23 afin de concourir à la réussite des Jeux Olympiques de Paris 2024 et Los Angeles 2028. Les autres compétitions internationales concourent à cet objectif.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats du Monde U20**
Mai 2022 Héraklion (GRE)
- **Championnats d'Europe U20-U23**
Octobre 2022 Tirana (ALB)

A. CHAMPIONNATS DU MONDE U20 DU 1^{ER} AU 10 MAI 2022

Objectif : 1 finaliste

Période de sélection : du 18 décembre 2021 au 3 avril 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuils de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 KG	-87 kg	+87 kg
140	157	169	183	192	193	197	198	199	210

-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
225	247	267	288	305	314	330	337	346	360

Tolérance de poids de corps

-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg
46,4	50,5	56,7	60,8	65,9	73,1	78,3	83,4	89,6
-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg
56,7	62,8	69,0	75,2	83,4	91,7	98,9	105,1	112,3

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

B. CHAMPIONNATS D'EUROPE U20/U23 DU 15 AU 25 OCTOBRE 2022

Objectif : décrocher 3 médailles dont 1 au total olympique

Période de sélection : du 1^{er} avril au 29 août 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. Préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuil de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

U20 1 & 2	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg	+87 kg
	133	148	161	173	182	183	187	189	190	200
U20 3	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg	+87 kg
	140	157	169	183	192	193	197	198	199	210

U23 1	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg	+87 kg
	144	163	178	195	200	201	205	206	207	219
U23 2 & 3	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg	+87 kg
	147	168	183	200	206	208	212	213	214	226

U20 1 & 2	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
	212	233	252	272	286	298	311	318	327	340
U20 3	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
	225	247	267	288	305	314	330	337	346	360

U23 1	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
	231	260	280	306	318	333	346	351	361	380
U23 2 & 3	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg	+109 kg
	236	270	288	316	328	342	357	362	372	392

Tolérance de poids de corps

La prise en compte de la réalisation des seuils de présélection est conditionnée, d'une part au respect de la tolérance de poids de corps par catégorie (cf. tableau ci-dessous), et d'autre part

à l'obligation d'avoir concouru au moins une fois dans la catégorie de poids de corps visée pour la sélection au cours de la saison sportive en cours, soit du 1^{er} septembre 2021 au 29 août 2022 (cf. listing national FFHM).

-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	-87 kg
46,4	50,5	56,7	60,8	65,9	73,1	78,3	83,4	89,6
-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	-109 kg
56,7	62,8	69,0	75,2	83,4	91,7	98,9	105,1	112,3

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

III. EQUIPE DE FRANCE U15/U17

L'objectif prioritaire de l'année 2022 pour l'Equipe de France U15/U17 est de décrocher des médailles lors des CE U15/U17 afin de concourir à la réussite des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Les autres compétitions internationales concourent à cet objectif.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats du Monde U17**
Juin 2022 Léon (MEX)
- **Championnats d'Europe U15-U17**
Août 2022 Kazan (RUS)

A. CHAMPIONNATS DU MONDE U17 DU 11 AU 18 JUIN 2022

Objectif : 1 finaliste

Période de sélection : du 1^{er} janvier au 24 avril 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuils de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

U17	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	+81 kg
	127	140	154	164	173	175	179	180	181

U17	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	+102 kg
	203	224	244	263	276	289	298	305	314

Tolérance de poids de corps

La prise en compte de la réalisation des seuils de présélection est conditionnée, d'une part au respect de la tolérance de poids de corps par catégorie (cf. tableau ci-dessous), et d'autre part à l'obligation d'avoir concouru au moins une fois dans la catégorie de poids de corps visée pour la sélection au cours de la saison sportive en cours, soit du 1^{er} septembre 2021 au 24 avril 2022 (cf. listing national FFHM).

-40 kg	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg
40,8	45,9	50,0	56,1	60,2	65,3	72,4	77,5	82,6
-49 kg	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg
50,0	56,1	62,2	68,3	74,5	82,6	90,8	97,9	104,0

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

B. CHAMPIONNATS D'EUROPE U15/U17 DU 3 AU 10 AOUT 2022

Objectif : décrocher 2 médailles, 4 finalistes

Période de sélection : du 22 avril au 18 juin 2022

Epreuves sélectives durant cette période :

- Tests sous le contrôle des entraîneurs nationaux lors des regroupements nationaux ou en Pôles FFHM (cf. préambule)
- Compétition(s) nationale(s) FFHM
- Compétition(s) internationale(s) IWF

Seuils de présélection (proposition au Comité de Sélection FFHM) :

U15	-40 kg	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	+81 kg
	99	109	120	132	139	147	149	152	153	155
U17 1	-40 kg	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	+81 kg
	105	115	126	140	147	155	159	161	162	164
U17 2	-40 kg	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg	+81 kg
		121	132	148	155	163	166	170	171	173

U15	-49 kg	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	+102 kg
	160	170	190	210	225	231	246	256	260	265
U17 1	-49 kg	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	+102 kg
	165	184	205	225	235	250	260	270	275	285
U17 2	-49 kg	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg	+102 kg
		194	215	236	254	265	275	285	292	300

Tolérance de poids de corps

La prise en compte de la réalisation des seuils de présélection est conditionnée, d'une part au respect de la tolérance de poids de corps par catégorie (cf. tableau ci-dessous), et d'autre part à l'obligation d'avoir concouru au moins une fois dans la catégorie de poids de corps visée pour la sélection au cours de la saison sportive en cours, soit du 1^{er} septembre 2021 au 18 juin 2022 (cf. listing national FFHM).

-40 kg	-45 kg	-49 kg	-55 kg	-59 kg	-64 kg	-71 kg	-76 kg	-81 kg
40,8	45,9	50,0	56,1	60,2	65,3	72,4	77,5	82,6
-49 kg	-55 kg	-61 kg	-67 kg	-73 kg	-81 kg	-89 kg	-96 kg	-102 kg
50,0	56,1	62,2	68,3	74,5	82,6	90,8	97,9	104,0

Si plus d'haltérophiles dans une même catégorie de poids de corps réalisent ce critère qu'il n'y a de places disponibles (cf. règlement IWF TCRR 2021), le Comité de Sélection FFHM retiendra prioritairement les haltérophiles les plus performants au total olympique.

Préparation terminale

Les stages CE U15/U17 Equipe de France sont obligatoires (cf. calendrier EDF U18 2022).